

MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE	
FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)	
établie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824	
ADMISSION N°	1RC1738S2
SOCIETE TITULAIRE	PRODUIT
AXIMUM Industrie	MOOREA
8, rue Jean Mermoz 78114 Magny-les-Hameaux FRANCE	Nature du produit Ps

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT			
Peinture solvantée rétroréfléchissante de couleur blanche, pour marquages routiers et urbains, sur chaussée ciment. Application en une seule passe. Le produit est saupoudré avec des microbilles.			
Conditions limites d'application * :	T° mini : 5 °C	T° maxi : 45 °C	Hygrométrie maxi : 80 %
(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)			

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE
Machine automotrice avec un pistolet et un distributeur pour saupoudrage.

DOSAGES PRODUITS			
DOSAGES APPLIQUES :			
<u>PRODUIT :</u>			Dosage humide
Produit de base	100 %		315 g/m²
<u>SAUPOUDRAGE :</u>			Dosage utile
Mélange Saupoudré (- GX 425 125 AC90 - POTTERS)	100 %		310 g/m²

N.B : le dosage consommé des produits de saupoudrage est toujours supérieur au dosage utile

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :				
T° air :	27 °C	T° sol :	36 °C	Hygrométrie : 61 %
Vent :			3 km/h	TEMPS DE SECHAGE : 14 min

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION				
Produit	Masse Volumique	Teneur en cendres	Extrait sec	Bille Anneau
Produit de base	1.52 g/ml	38.0 %	73.0 %	

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL						
CARACTERISTIQUES DU SITE :	N2	OISE	Chaussée PARIS > PROVINCE	PR 15.84	à 16.25	Année
Nature du revêtement : CIMENT	Application en : 2012 - R098			PMT : 0.86 mm		Trafic (véh/j)
						% PL
						19

CARACTERISATION DU PRODUIT :
(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage	Visibilité de nuit	Adhérence	Visibilité de jour		
			Chromaticité		Qd (mcd.m-2.lx-1)
			(x)	(y)	
Nb de passages de roues	RI (mcd.m-2.lx-1)	SRT	Blanc		130
Exigences :	150	0.45			
Etat neuf	408	0.50	0.3238	0.3431	152
(P1) 50000	358	0.59	0.3260	0.3446	180
(P2) 100000	305	0.57	0.3258	0.3455	173
(P3) 200000	273	0.61	0.3261	0.3445	168
(P4) 500000	209	0.56	0.3255	0.3439	153
(P5) 1000000	152	0.51	0.3227	0.3407	149
(P5) 1000000	Classe R3	Classe S2	/		Classe Q3

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)
Organisme Technique représenté par : CEREMA
Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax :/

MARQUAGE DES PRODUITS	VISAS
Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :	Fiche établie par le CEREMA - Dter NP
* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine	 D. DUPONT Le 01/06/2022
* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :	
	

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.
ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

ASsociation pour la Certification et la QUalification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005
Siège social : 58, rue de l'Arcade - 75384 PARIS Cedex 08 FRANCE
tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr
APE 7120 B - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 92 398 289 140